

FORMATION

ENTREPRENDRE EN AGRICULTURE PAYSANNE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Construire son projet de création, association ou reprise d'activité agricole pour une installation pérenne.
- ✓ S'ancrer dans le territoire : créer du lien, des réseaux d'entraide et de mutualisation avec des collègues, clients, soutiens, dynamiques collectives.
- ✓ Tester le métier en immersion sur 4 saisons chez différent·es paysan·nes référent·es.

DÉROULÉ & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 1 an de stage pratique sur des fermes d'accueil et accompagnement par des paysan·nes référent·es.
- 12 journées de formation collective en présentiel sur l'entrepreneuriat.
- Temps dédié sur le futur site d'installation, permettant d'avancer sur la structuration du projet et de réaliser les démarches administratives liées à l'installation.
- Accompagnement individualisé par un·e chargé·e d'accompagnement.
- Création d'un Groupe d'Appui Local : pour favoriser l'ancrage territorial et apporter un soutien au projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Formation certifiante - Code RS5942

Retrouvez les informations sur : www.ciap-pdl.fr/certification-professionnelle

Validation des compétences par :

- la réalisation d'un dossier écrit
- une mise en situation (GALO)
- une évaluation finale avec un jury en fin de parcours



DATES & LIEUX

- ➔ 3 sessions par an
Consulter notre site pour connaître les dates exactes.
- ➔ Secteur Maine et Loire, Mayenne et Sarthe
- ➔ Secteur Loire-Atlantique et Vendée



DURÉE

12 mois

Rythme de stage :

- > à temps plein 35h/semaine
- > à temps partiel 21h/semaine



PUBLIC CIBLE

Toute personne ayant un projet d'installation professionnelle en création, association ou en reprise d'activités agricoles et ayant identifié le lieu d'installation.

> Formation accessible aux personnes en situation de handicap (accompagnement et aménagements possibles).



PROGRAMME DES 12 JOURNÉES DE FORMATION COLLECTIVE

- S'installer en agriculture paysanne
- Ancrer son projet dans son territoire
- Dimensionner et chiffrer son projet agricole en maîtrisant les aspects économiques et comptables (2 jours)
- Elaborer une stratégie de commercialisation et réaliser son étude de marché
- Définir une stratégie de financement
- Définir une stratégie d'installation
- Choisir le statut juridique, social et fiscal pour son entreprise
- Communiquer pour se faire connaître et vendre
- Appréhender l'organisation du travail sur sa ferme
- Renforcer sa "capacité à gérer" pour piloter son projet agricole
- Définir les dernières étapes vers l'installation en agriculture paysanne

FINANCEMENT DE VOTRE FORMATION

Frais d'inscription : 250 € non éligible à financement

Frais pédagogiques : 3000 €



La Formation Entreprendre en Agriculture Paysanne est **éligible aux financements par le CPF et VIVEA**. Nous contacter pour plus de détails.

Rémunération pendant le stage :

Maintien des droits au chômage pour les stagiaires qui en bénéficient au démarrage de la formation.

MODALITÉS D'ACCÈS

- Participation à une réunion d'information collective.
- Rencontre avec un·e accompagnateur·rice pour définir votre projet de formation.
- Une date d'entrée en formation sera proposée en fonction du calendrier des sessions et des places disponibles.

POUR VOUS INSCRIRE À LA FORMATION, CONTACTEZ LA CIAP DE VOTRE DÉPARTEMENT

📍 **CIAP Loire Atlantique**
Camille Le Doze, Céline Noblot,
Clémence Ponçon et Etienne Michel
contact@ciap44.fr

📍 **CIAP Maine et Loire**
Claire Dupont et Danaé Girard
vapciap49@gmail.com

📍 **CIAP Mayenne**
Elsa Enizan
ciap53.acc@gmail.com

📍 **CIAP Sarthe**
Sabrina Cosnet
ciap.sarthe@gmail.com

📍 **CIAP Vendée**
Lucie Durand
ciap.vendee@gmail.com

📍 **CIAP Pays de la Loire**
contact@ciap-pdl.fr
www.ciap-pdl.fr

*Vous pouvez
aussi remplir
ce formulaire
en ligne*





UN ACCOMPAGNEMENT ADAPTÉ vers l'installation

L'ADN DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Tout au long de l'année, les stagiaires bénéficient **d'un accompagnement individualisé** réalisé par des **paysan-référents, des bénévoles et un.e chargé.e d'accompagnement** selon les besoins de chacun.e. Lors des journées de formation, nos formateur-rices tiennent **une posture d'accompagnement, d'écoute active** et mobilisent, principalement, **des méthodes pédagogiques participatives**, issues de l'éducation populaire.

NOS RESSOURCES POUR VOUS ACCOMPAGNER

Le Groupe d'Appui Local [GALO] :

Son rôle : conseiller, soutenir et accompagner la construction du projet d'installation durant toute la période de stage.

Composition

Constitué par le porteur de projet en concertation avec les paysans référents et la CIAP. Minimum 3 personnes aux profils variés :

- Paysans et agriculteurs
- Élus locaux
- Citoyens engagés

L'essentiel : qu'ils connaissent le territoire et ses réalités.

Fonctionnement

Le GALO fonctionne sous l'impulsion du porteur de projet, qui le mobilise selon ses besoins. Une première rencontre, organisée et animée par la CIAP, se déroule sur le lieu d'installation. Elle permet de : présenter le projet de façon globale, définir les axes de travail prioritaires, identifier les contributions de chacun.

Rôle

- Conseiller et soutenir : prendre du recul sur le projet
- S'ancrer dans le territoire : mobiliser les réseaux locaux
- Mobilisation du foncier : accès aux opportunités
- Développement des circuits de commercialisation
- Recherche de financements solidaires
- Appui technique

Les paysan-es référent-es :

Lors de votre formation, vous devez choisir 2 à 4 paysan-nes référent-es selon votre projet et vos besoins qui vous accueilleront en stage durant 1 an.

Critères de choix

- **Proximité territoriale** : connaît votre zone d'installation
- **Production compatible** : proche ou complémentaire de votre projet
- **Disponibilité** : accord sur la durée et le rythme du stage
- **Envie de transmettre le métier** : au-delà des compétences techniques

Ce qu'il va vous apporter

- Expérience technique et pratique du métier
- Intégration aux réseaux locaux (paysans, commercialisation)
- Regard extérieur sur votre projet et vos choix
- Appui sur le foncier et les contacts du territoire

Engagements réciproques

Vous : définissez le rythme de présence, présentez vos objectifs

Lui/Elle : accueille sur sa ferme, partage ses connaissances, sans rémunération du/de la stagiaire

La CIAP : formalise la relation (convention de stage) et assure le rôle de tiers en cas de besoin

Un collectif au service de votre projet d'installation !

FORMATION, CERTIFICATION Et après ?

LA FORMATION EN QUELQUES CHIFFRES

90

Porteurs de Projets
par an

70%

des stagiaires s'installent
dans les 2 ans suivant la
formation

96%

Taux de réussite
en 2024

*La formation :
un véritable
tremplin vers
l'emploi !*

LA VALIDATION DE LA CERTIFICATION

1. Réalisation d'un dossier écrit.

Le candidat produit un dossier écrit sur son projet de création, association ou de reprise de ferme en agriculture paysanne.

2. Mise en situation réelle.

Organisation d'une réunion d'entraide et d'appui local. Le candidat organise une réunion avec au moins trois partenaires du projet identifiés, afin d'émettre des préconisations pour la réalisation du projet.

3. Entretien avec le jury.

Présentation par le candidat du projet à l'oral pendant 10 minutes suivie de 20 minutes de questions/réponses avec le jury.

NOS OUTILS POUR ALLER PLUS LOIN !

Le portage d'activité :

Un outil d'accompagnement pour s'installer progressivement ! Le portage d'activité est un dispositif d'accompagnement au démarrage d'activité dans le cadre d'une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE).

Dispositif éligible pour obtenir les deux ans d'expérience nécessaires à la demande de DJA sans diplôme agricole.

Le post-installation : des formations et un suivi pour l'après !



FORMATION EAP

PROGRAMME COMPLET - OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Module 1 : S'installer en Agriculture Paysanne | 7 heures

- Analyser son projet au regard de la charte de l'agriculture paysanne.
- Planifier les étapes de réalisation de son projet.
- Identifier les acteurs de l'installation et se familiariser avec le vocabulaire professionnel.

Module 2 : Ancrer son projet dans son territoire | 7 heures

- Connaître les acteurs de son territoire de vie et ses différentes échelles.
- Identifier les contraintes et les ressources spécifiques du territoire d'accueil.
- S'approprier la méthodologie de réalisation d'une étude de marché pour vérifier l'adéquation du projet avec le terrain.

Module 3 : Dimensionner et chiffrer son projet agricole en maîtrisant les aspects économiques et comptables | 14 heures

- Construire un outil de pilotage sur la période de démarrage de l'activité.
- Définir les hypothèses de développement du projet.
- Réaliser un chiffrage prévisionnel cohérent au regard de la faisabilité économique, financière et humaine ainsi que du diagnostic initial.

Module 4 : Elaborer une stratégie de commercialisation et réaliser son étude de marché | 7 heures

- Connaître les principaux éléments d'une stratégie commerciale.
- Formuler des hypothèses de commercialisation.
- Définir une stratégie commerciale.

Module 5 : Définir une stratégie de financement | 7 heures

- Connaître les besoins en financement et les ressources mobilisables pour un projet agricole.
- Décrypter les logiques d'acteurs et actionner les leviers de négociation et mobilisation.
- Identifier les points critiques d'un plan de financement.
- Connaître le cadre juridique et légal de sollicitation des financements et de l'épargne solidaire.

Module 6 : Définir une stratégie d'installation | 7 heures

- Planifier son projet, le réajuster avec les échéances administratives obligatoires..
- Analyser les difficultés vécues pour acquérir des réflexes de solutions et ressources à mobiliser.
- Identifier les personnes ressources à mobiliser



FORMATION EAP

PROGRAMME COMPLET - OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Module 7 : Choisir le statut juridique, social et fiscal pour son entreprise | 7 heures

- Comprendre les différents cadres juridiques de l'activité et les formes d'association possibles
- Appréhender le panorama fiscal général et être capable d'identifier les composantes d'une stratégie fiscale d'entreprise
- Maîtriser la réglementation liée aux outils de production

Module 8 : Communiquer pour se faire connaître et vendre | 7 heures

- Faire connaître son projet et mettre en valeur ses produits, son métier, valoriser des atouts.
- Connaître et choisir les outils de communication et les éléments qui les composent.
- Elaborer une stratégie de communication et estimer les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs.

Module 9 : Appréhender l'organisation du travail sur sa ferme | 7 heures

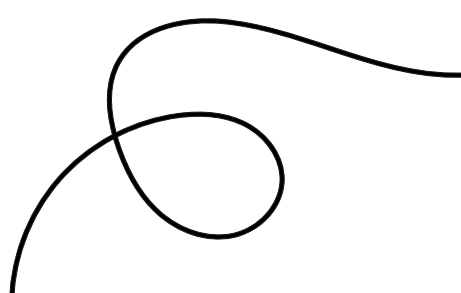
- Qualifier et quantifier les différents aspects du travail en agriculture paysanne
- Evaluer l'équilibre vie pro/vie perso souhaité
- Planifier l'activité de l'année en intégrant les imprévus et les temps de repos.
- Définir sa stratégie de partage du travail

Module 10 : Renforcer sa "capacité à gérer" pour piloter son projet agricole | 7 heures

- Connaître ses forces et faiblesses et les compétences nécessaires en situation de responsabilité .
- Identifier les ressources mobilisables et les anticipations nécessaires à structurer en amont de l'urgence.
- Identifier les facteurs d'incertitude qui pèsent sur un projet d'entreprise agricole et être capable de construire des indicateurs spécifiques

Module 11 : Définir les dernières étapes vers l'installation en agriculture paysanne | 7 heures

- Vérifier l'adéquation du projet avec les objectifs fixés en début de formation.
- Prendre du recul sur le métier de paysan et sa place dans le territoire.
- Acquérir une méthodologie de prise de décision pour l'installation et son évolution.
- Réaliser un plan d'action avant installation.



Un an de stage en immersion pour vous intégrer sur votre territoire !